

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TERRITOIRE DE LUNÉVILLE À BACCARAT

SÉANCE DU 22 MARS 2018

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué le 16 mars 2018, s'est réuni à 20h30 à l'Espace Roger Purel à Chenevières, sous la présidence de Monsieur Laurent de GOUVION SAINT CYR, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mmes Yvette COUDRAY, Sabine TIHA, Sabrina VAUDEVILLE, MM. Gérard FRANÇOIS, Christian GEX, Bernard MICLO, Cédric PERRIN, Jacques DEWAELE, François MEYER, Mme Marie-Jo GEORGES, MM. Fernand PHILIPPE, Alain VINCENT, Jean-Paul FRANÇOIS, Mmes Florence DUPAYS, Marie-Lucie HENRY, Bernadette GAUCHÉ, MM. François GENAY, Bernard VAUTRIN, Alain THIERY, José CASTELLANOS, Serge DESCLE, Etienne CREMEL, Mme Virginie BURTIN, MM. Hervé BERTRAND, Jean-Christophe AUBERT, Ludovic CHAUMET, Pierre-Jean COURBEY, Mmes Anne-Marie di MARINO, Joëlle di SANGRO, Laurie JOCHAUD du PLESSIX, MM. Jonathan HAUVILLER, Jacques LAMBLIN, Mmes Colette MANSUY, Catherine PAILLARD, MM. Bernard RECOUVREUR, Benoît TALLOT, Thibault VALOIS, Mmes Marie VIROUX, Claudine COLAS, MM. Pascal BURGAIN, Jean-Luc DEMANGE, Francis VILLAUME, Gérard COINSMANN, Gérard RITZ, Mme Damienne VILLAUME, MM. Jean-Marie LARDIN, Jean-Marie LECLERE, Pascal MARCHAL, Christian TISSOUX, Jacques PISTER, Laurent GELLENONCOURT.

ÉTAIENT EXCUSÉS : Mmes Rose-Marie FALQUE (*remplacé par M. Yann KREMER*), Jocelyne CAREL, MM. Bruno MINUTIELLO (*remplacé par M. Mikaël SOUDANT*), Mme Caroline GEORGÉ (*pouvoir à M. François MEYER*), MM. Gérald FRANÇOIS (*remplacé M. Bruno RIVET*), Ghislain GALLAND, Mme Edith BAGARD (*pouvoir à Mme Marie VIROUX*), MM. Gérald BARDOT (*pouvoir à M. Jacques LAMBLIN*), Michel BOESCH (*pouvoir à M. Jonathan HAUVILLER*), Frédéric BREGEARD (*pouvoir à M. Bernard RECOUVREUR*), Christian FLAVENOT (*pouvoir à M. Ludovic CHAUMET*), François FRASNIER (*pouvoir à Mme Catherine PAILLARD*), Mmes Annie GUILLEMOT, Alexandra HUGO, Catherine LAURAIN (*pouvoir à M. Jean-Christophe AUBERT*), M. Jean-Luc LEFEUVRE (*pouvoir à Mme Colette MANSUY*), Mme Michèle WALTER (*pouvoir à Mme Laurie JOCHAUD du PLESSIX*), MM. Joël GERARD (*remplacé par Mme Mélanie CHERRIER*), Vincent VAUTHIER, Bernard ZABEL (*remplacé par M. Alain FORTIER*), René KRYZS, Mme Marie-Françoise MEYER (*remplacée par M. Claude CHATON*), M. Philippe ALAVOINE (*pouvoir à M. Francis VILLAUME*)

ÉTAIENT ABSENTS : M. Pascal BAUCHE, Mmes Brigitte FLEURANTIN, Anne LASSUS, Daphné VELTIN-DESSAUVAGES

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Virginie BURTIN

RAPPORTEUR : M. Pascal BURGAIN

EXTRAIT DE LA DÉLIBÉRATION CI-CONTRE AFFICHÉ LE 29 MARS 2018 AU SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TERRITOIRE DE LUNÉVILLE À BACCARAT

DÉLIBÉRATION N° 2018-079 : Médiathèque – Travaux Médiathèque de Baccarat – Demande de subvention au titre du fonds FEADER

En 2017, avec la création de la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat (CCTLB), ce sont 12 bibliothèques de taille hétérogène et de fonctionnement différent (notamment par rapport au lien qu'elles entretiennent avec les services de la Médiathèque de Meurthe-et-Moselle) qui ont été recensées sur le territoire.

L'objectif défini par la CCTLB a alors été fixé de manière claire : la structuration de la compétence *Lecture Publique* en réseau à l'échelle de l'intercommunalité, en concertation avec l'ensemble des acteurs.

A cet effet, trois grands types d'établissements ont été identifiés :

- L'Orangerie, établissement central du réseau : avec la rénovation de l'établissement, les nouveaux services numériques proposés, son ambition est de rayonner sur le territoire du grand Lunévillois
- Une bibliothèque relais à Baccarat : ce projet de construction prévu pour 2019 doit permettre de proposer aux habitants un relais de proximité bénéficiant de services numériques et d'animations sur le sud-est du territoire de l'intercommunalité
- Les bibliothèques associatives des communes rurales : elles cultivent la proximité, le lien social dans les communes et l'animation sur le territoire

Concernant la construction de la nouvelle médiathèque de Baccarat, ce projet se décline en trois axes :

- La construction du bâtiment, correspondant à l'axe *Travaux*
- L'achat de matériel informatique pour répondre à la demande des usagers, correspondant à l'axe *Numérique*.
- L'achat de mobilier de présentation des ouvrages, correspondant à l'axe *Mobilier*.

Concernant l'axe *Travaux*, le coût est estimé à 1 079 069,00 euros HT.

Volet Travaux	
Travaux de gros-œuvre	897 120.00 HT
Maîtrise d'œuvre	89 981.00 HT
Contrôleurs et études	15 700.00 HT
Aléas 5%	49 355.00 HT
Domage Ouvrage (3% des travaux)	26 913.00 HT
Total travaux	1 079 069.00 HT

Sur cet axe *Travaux*, il est possible de solliciter une subvention auprès du fonds FEADER, dans le cadre du premier appel à projets se rattachant à la mesure 7 « Services de base et rénovation des villages dans les zones rurales » du Programme de Développement Rural (PDR) Lorraine 2014-2020. La CCTLB souhaite solliciter cette subvention à hauteur de 25% de la dépense, soit 269 767 €.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération est le suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Travaux de gros-œuvre	897 120.00 HT	EUROPE FEADER	269 767 25 %
Maîtrise d'œuvre	89 981.00 HT	ETAT (DRAC)	323 720 30 %
Contrôleurs et études	15 700.00 HT	CONSEIL DEPARTEMENTAL 54	150 000 14 %
Aléas 5%	49 355.00 HT	CCTLB	335 582 31 %
Domage Ouvrage (3% des travaux)	26 913.00 HT		
TOTAL	1 079 069.00 HT	TOTAL	1 079 069.00 HT

Il est ainsi proposé à l'Assemblée d'approuver cette proposition.

Le Conseil de Communauté, à l'unanimité, après avis du Bureau,

- Autorise le Président à solliciter une subvention auprès du fonds FEADER, dans le cadre du premier appel à projets se rattachant à la mesure 7 « Services de base et rénovation des villages dans les zones rurales » du Programme de Développement Rural (PDR) Lorraine 2014-2020, dans le cadre des travaux de construction de la Médiathèque de Baccarat.
- Approuve l'opération et son plan de financement prévisionnel ci-dessous :

DEPENSES		RECETTES	
Travaux de gros-œuvre	897 120.00 HT	EUROPE FEADER	269 767 25 %
Maîtrise d'œuvre	89 981.00 HT	ETAT (DRAC)	323 720 30 %
Contrôleurs et études	15 700.00 HT	CONSEIL DEPARTEMENTAL 54	150 000 14 %
Aléas 5%	49 355.00 HT		
Domage Ouvrage (3% des travaux)	26 913.00 HT	CCTLB	335 582 31 %
TOTAL	1 079 069.00 HT	TOTAL	1 079 069.00 HT

- Autorise le Président à solliciter les subventions aux taux maximum
- Autorise le Président à prendre en compte la différence induite par le refus d'une des subventions sollicitées ou par l'attribution d'une subvention à un montant différent de celui figurant dans le plan de financement
- Autorise le Président à signer tous les documents afférents à ce projet et aux différentes demandes de subvention

Fait et délibéré à Chenevières, le 22 mars 2018.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

054-200070324-20180322-2018-079-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2018

Pour expédition conforme,
Le Président,
Laurent de GOUVION SAINT CYR.